



CONSTRUCTION DES CARROSSERIES

CAP

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
ARRETE DU 20/03/2007
RNCP 4936

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le constructeur des carrosseries participe à la construction et/ou à la transformation des châssis et des carrosseries des véhicules légers, utilitaires, des remorques et des semi-remorques.

OBJECTIFS

- ✓ Préparer la fabrication en respect des données techniques, plans et schémas descriptifs.
- ✓ Débiter, mettre en forme et assembler mécaniquement, par soudage et par collage
- ✓ Préparer les surfaces et traiter contre la corrosion
- ✓ Installer les équipements et accessoires. Finaliser son intervention

DUREE DE LA FORMATION- DELAI

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois.
La formation se déroule sur 2 années en alternance.
Début de la formation au mois de septembre. La durée est de 12 semaines au CFAM et de 35 semaines en entreprise.

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
Autres situations : nous consulter.

MODALITES DE LA FORMATION

Cette formation est accessible en :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Autres : nous consulter.

MODALITES DE VALIDATION


Les épreuves de certification comportent des évaluations ponctuelles écrites, orales et pratiques en centre de formation.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Prérequis : aucun.

Jeunes de 16 à 29 ans pour un contrat d'apprentissage (à partir de 15 ans sous condition d'avoir effectué une classe de 3^{ème}).

Jeunes de 16 à 25 ans révolus pour un contrat de professionnalisation (à partir de 26 ans pour des demandeurs d'emploi).

 Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Se renseigner au CFAM.

Effectif minimum : 8 – Effectif maximum : 16 par classe.

LIEU ET DATES

Lieu : La formation se déroule au CFAM.

Dates : Se renseigner auprès du CFAM.

CONTACTS

Centre de Formation de l'Artisanat de Mulhouse

21, rue Joseph Cugnot
68200 Mulhouse
Accueil : 03 89 33 18 90
cfam@cm-alsace.fr

Secrétariat : Patricia CHARPIOT

09 89 33 18 94
pcharpiot@cm-alsace.fr


Responsable de pôle : Christophe TAGLANG


ctaglang@cm-alsace.fr

Développeurs de l'apprentissage :

developpeurs68@cm-alsace.fr

www.cfaa-mulhouse.fr - www.cm-alsace.fr

 www.facebook.com/cfaa68200

 www.instagram.com/cfaa_mulhouse

Taux de réussite	Taux de satisfaction	Taux d'insertion professionnelle	Taux de poursuite d'études
100 %	76%	Chiffre disponible en 2025	100%

« Source : CFAM »

PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Analyse d'une situation professionnelle.
- Réalisation d'opération de construction des carrosseries sur un véhicule
- Prévention santé environnement

Possibilité de valider un, des ou tous les blocs de compétences.

MODULES GENERAUX

- Français / Histoire – Géographie / Education civique.
- Mathématiques - Sciences physiques et chimiques.
- Éducation physique et sportive.
- Langue vivante.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation théorique effectuée en présentiel et en e-formation.
- Formation pratique en plateaux techniques sur véhicules et systèmes pédagogiques de l'automobile.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, constitution de dossiers (individuels ou collectifs), exposés, outils ludiques (simulations, jeux de rôle).
- Alternance entreprise / centre de formation.

MODALITES D'EVALUATION

Évaluations en début de formation permettant l'individualisation des parcours de formation.

Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation à travers :

Des examens blancs.

Des contrôles réguliers (exercices pratiques et théoriques).

Evaluation et suivi en entreprise.

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de professeurs diplômés dans les disciplines enseignées et de formateurs professionnels confirmés. La liste des intervenants est disponible en contactant le CFAM.

EQUIPEMENTS TECHNIQUES

Moyens mis à disposition des apprenants dédiés à la formation :

- Locaux modernes.
- Matériel et équipement des plateaux techniques, véhicules pédagogiques équipés de tous les systèmes actuels, outillage manuel et informatisé de pointe.
- Parc informatique : tablettes, PC portables, vidéoprojecteurs interactifs, accès à internet.
- Espace de travail personnel.



Crédit photo : Yves Trotzler ©

Conditions générales de vente

